

## Communiqué de presse – Information financière

Paris, le 13 avril 2026

### LightOn renforce sa position de trésorerie grâce à un financement obligataire pouvant atteindre 4 millions d’euros de nominal

- Financement par 2 émissions obligataires pouvant atteindre 4 millions d’euros en valeur nominale et 3,7 millions d’euros en prix de souscription
- Horizon de trésorerie étendu jusqu’à fin 2027

**LightOn (FR0013230950 – ALTAI), acteur européen de premier plan de l’IA générative pour les entreprises et le secteur public**, annonce aujourd’hui l’extension de son horizon de trésorerie jusqu’à fin 2027 grâce à un nouveau financement souscrit par un groupe d’investisseurs européens.

#### **A cette occasion, Igor Carron, co-fondateur et Président-Directeur Général de LightOn, a déclaré :**

*« Nous sommes heureux d’annoncer la conclusion d’un financement d’un montant de 4 millions d’euros de nominal, souscrit par de nouveaux investisseurs menés par Vester Finance. Cette opération intervient dans un contexte de marché en pleine transformation. Notre société enregistre aujourd’hui un flux important d’opportunités commerciales, avec de nombreuses réponses à des appels d’offres émanant d’acteurs privés et publics. Cette dynamique, soutenue par les excellentes performances techniques de nos solutions, nous permet d’anticiper une croissance de notre activité dans les prochains trimestres ainsi qu’un objectif de passage à la profitabilité à horizon fin 2026. Ce financement vient ainsi renforcer nos capacités d’exécution à un moment clé de notre développement, en complément de la levée de fonds réalisée lors de l’IPO en 2024, et nous donne les moyens d’accélérer notre trajectoire. »*

#### **Horizon de trésorerie**

Sur la base d’un prix de souscription total de 3,7 millions d’euros, la Société estime que ses activités actuelles sont financées jusqu’à fin 2027.

La Société reste engagée dans le contrôle des coûts, l’optimisation de l’allocation des ressources tout en maintenant les capacités requises pour mener à bien ses objectifs stratégiques et dans la recherche de financements privés ou publics. Si l’une des hypothèses concernant les revenus ou les coûts estimés ou un financement public ou privé venait à changer, cela pourrait impacter l’horizon de trésorerie de la Société.



### Principales caractéristiques des émissions obligataires

L'émission des obligations convertibles a été décidée par le Président-Directeur Général, faisant usage de la subdélégation lui ayant été consentie par le Conseil d'administration du 2 avril 2026, lui-même faisant usage de la délégation lui ayant été consentie par l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 6 novembre 2024 (l'« Assemblée Générale ») au titre de sa 24<sup>ième</sup> résolution<sup>1</sup>.

Les obligations convertibles, d'une valeur nominale unitaire de 10 euros, ont été souscrites à 92% de leur valeur nominale, soit pour un prix de souscription global de 2 760 000 euros versé intégralement au jour de la souscription. Elles ne porteront ni intérêt, ni garantie. Elles seront convertibles à tout moment, à un prix de conversion fonction du cours de bourse<sup>2</sup> du moment.

Les obligations simples, d'une valeur nominale unitaire de 9,20 euros, seront souscrites par les mêmes investisseurs à 100% de leur valeur nominale, soit pour un prix de souscription global de 920 027,60 euros, sous réserve de conditions préalables. Elles ne porteront ni intérêt, ni garantie et auront la même échéance que celle des obligations convertibles. Le prix de souscription sera versé en une fois, au moment de la levée de certaines conditions liées à la liquidité de l'action LightOn, au plus tard début 2027. Les obligations simples sont remboursables, au choix de la Société, en numéraire ou en obligations convertibles de mêmes caractéristiques que celles décrites ci-dessus.

Au terme d'un délai de 24 mois suivant la date d'émission de l'emprunt, les obligations sont remboursables in fine à 100% de leur valeur nominale, pour celles qui ne seraient pas converties à cette date.

Les quatre co-fondateurs de LightOn, détenant à ce jour 2 868 742 actions de la Société, se sont engagés à ne pas céder leurs actions à hauteur de 95% de leurs participations, jusqu'à ce que 80% des obligations soient converties ou remboursées.

Cette opération a été conseillée par Vester Finance qui est également le souscripteur majoritaire de ces 2 émissions obligataires.

A titre indicatif, si toutes les obligations convertibles étaient converties selon un prix de conversion correspondant au cours de l'action LightOn à la clôture du 9 avril 2026<sup>3</sup>, un actionnaire détenant 1% du capital avant émission et conversion des obligations convertibles initialement émises verrait sa participation passer à 0,91% du capital sur une base non diluée et à 0,88% du capital sur une base diluée. Les actions nouvelles issues de la conversion seront soumises à toutes les dispositions statutaires. Elles seront pleinement assimilées aux actions ordinaires anciennes et jouiront des mêmes droits.

Les obligations ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth. Les présentes émissions ne donnent pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des Marchés Financiers.

---

<sup>1</sup> Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée

<sup>2</sup> Au moins égal au montant le plus bas entre (i) 5,95 euros et (ii) 93% du plus petit des cours moyens quotidiens pondérés par les volumes constaté parmi les 10 dernières séances de bourse précédant chaque demande de conversion

<sup>3</sup> A savoir 4,81 euros



### Facteurs de risques

Les facteurs de risque affectant la Société sont exposés au Chapitre 3 du Document d'Enregistrement en date du 21 octobre 2024 et à la section 2 du Rapport semestriel 2025 qui sont disponibles sur le site internet de la Société ([www.lighton.ai](http://www.lighton.ai)).

En complément du paragraphe 3.3.1. du Chapitre 3 du Document d'Enregistrement visé ci-dessus, la direction générale est exercée par, seul, Monsieur Igor Carron, Président Directeur Général, depuis la démission de Monsieur Laurent Daudet de son mandat de Directeur Général Délégué le 26 août 2025.

Par ailleurs, la situation incertaine au Moyen-Orient depuis le 28 février 2026 pourrait représenter un risque quant à la capacité de la Société à mener à bien sa stratégie de croissance dans cette région.

Le prix de conversion des obligations présentées ci-dessus étant fonction de l'évolution du cours de bourse de l'action, le nombre d'actions susceptibles d'être émises sur conversion des obligations ne peut être déterminé avec précision au jour de l'émission des obligations et la conversion des obligations est susceptible de diluer de manière significative les actionnaires existants.

Si les conditions préalables à la souscription des obligations simples n'étaient pas remplies, la Société prendrait des mesures supplémentaires pour contrôler ses coûts, étant entendu qu'elle poursuit par ailleurs la recherche de financements privés ou publics.

### Incidence sur la situation de l'actionnaire et sur la répartition du capital

Le tableau suivant présente, à titre purement indicatif, les différentes hypothèses de variation de l'incidence de la création d'actions nouvelles sur conversion des obligations convertibles initialement émises sur la situation de l'actionnaire en fonction de l'évolution du cours de bourse :

<b>Prix de conversion des obligations convertibles</b>	<b>-10%</b>	<b>Actuel<sup>4</sup></b>	<b>+10%</b>
Nombre d'actions émises sur conversion des obligations convertibles	690 000	630 000	570 000
Nombre d'actions composant le capital social après émission	7 122 372	7 062 372	7 002 372
Dilution sur capital existant <sup>5</sup>	10,73%	9,79%	8,86%
Détention d'un actionnaire détenant 1% du capital avant conversion	0,90%	0,91%	0,92%

<sup>4</sup> Hypothèse d'un prix de conversion correspondant au cours de clôture du 9 avril 2026, soit 4,81 euros

<sup>5</sup> Calculée sur la base de 6 432 372 actions composant le capital social de la Société au 9 avril 2026



## Communiqué de Presse

### À propos de LightOn

Fondée en 2016 à Paris et première société européenne de l'IA cotée sur Euronext Growth, LightOn développe une plateforme d'IA d'entreprise conçue pour permettre aux organisations de connecter une IA de pointe sur leurs données sensibles. LightOn propose une architecture intégrée, pensée pour le passage en production à grande échelle, robuste, frugale et sécurisée, permettant d'industrialiser des cas d'usage dans des environnements régulés. Les solutions LightOn s'adressent notamment aux secteurs de la finance, de l'industrie, de la santé, de la défense et du secteur public.

LightOn est cotée sur Euronext Growth® Paris (ISIN : FR0013230950, mnémonique : ALTAI-FR). La société est éligible au PEA et au PEA PME, et est qualifiée « Entreprise innovante » par Bpifrance.

Pour en savoir plus : <https://www.lighton.ai/>

### Contacts

<b>LIGHTON</b> <a href="mailto:invest@lighton.ai">invest@lighton.ai</a>	<b>SEITOSEI•ACTIFIN</b> <b>Relations investisseurs</b> Benjamin LEHARI <a href="mailto:lighton@seitosei-actifin.com">lighton@seitosei-actifin.com</a>
<b>KALAMARI</b> <b>Relations médias</b> Maroua DERDEGA – +33 7 63 77 73 20 Emeline RÉTHORÉ – + 33 6 30 61 51 67 <a href="mailto:lighton@kalamari.agency">lighton@kalamari.agency</a>	<b>SEITOSEI•ACTIFIN</b> <b>Relations presse financière</b> Jennifer JULLIA – +33 6 47 97 54 87 <a href="mailto:jennifer.jullia@seitosei-actifin.com">jennifer.jullia@seitosei-actifin.com</a>

